

Au sommaire de ce guide :

Chapitre 1 – Les préalables à l'action

- Etablir le dialogue avec les populations concernées
- Créer un lien avec les associations et les comités de soutien
- Apaiser la relation avec les voisins

Chapitre 2 – Mettre en place le travail de terrain

- Etablir des partenariats avec l'ensemble des acteurs
- Coordonner les actions : le comité de suivi départemental
- Coordonner les actions au niveau local
- Etablir un diagnostic approfondi

Chapitre 3 – Faire face à l'urgence

- Trouver des solutions temporaires s'il y a nécessité d'évacuation
- Assurer l'hygiène et la sécurité de l'environnement
- En cas d'évacuation, faire respecter la loi et la réglementation

Chapitre 4 – Protéger les personnes vulnérables

- Domicilier les familles
- Scolariser les enfants
- Protéger les mineurs
- Garantir l'accès aux soins

Chapitre 5 – Travailler dans une optique structurelle

- Accompagner vers l'insertion
- Favoriser l'accès au marché du travail
- Accompagner les projets de retour

Chapitre 6 – Mobiliser les moyens et financer les interventions

Annexe : responsabilités et compétences des collectivités territoriales



LdH – Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet, 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 - Fax : 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org - www.ldh-france.org

LES ROMS ONT DES DROITS

Guide à l'usage
des collectivités territoriales
et des acteurs locaux

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



Avec le soutien financier
du programme PROGRESS
de l'Union européenne

AGIR, C'EST POSSIBLE !

Guide à l'usage des collectivités territoriales et des acteurs locaux

Entre quinze et vingt mille personnes qui se désignent ou sont désignées comme Roms vivent en France dans des squats ou des bidonvilles.

Majoritairement originaires de Roumanie et de Bulgarie, ces citoyens-ne-s européen-ne-s migrent pour des raisons économiques, auxquelles s'ajoute la volonté d'échapper aux traitements discriminatoires qu'elles subissent dans leurs pays d'origine.

L'installation d'un bidonville avec des groupes familiaux, femmes et enfants, en grande précarité, n'est jamais facile à gérer pour les élus et les fonctionnaires locaux. Responsables de l'ordre public comme de la dignité des personnes présentes sur leur territoire, il leur revient de mettre en œuvre des réponses délicates.

En tant que citoyens de l'Union européenne, les Roumains et Bulgares sont libres de circuler et de séjourner sur le territoire européen. Les mesures transitoires, adoptées par la France pour restreindre l'accès au marché du travail des citoyens roumains et bulgares, ont été levées le 1^{er} janvier 2014. Ils peuvent depuis accéder à une activité salariée et l'exercer librement sur le territoire français.

Or leurs droits sont bafoués au quotidien et, face aux difficultés à trouver un emploi et un logement, la plupart des Roms n'ont d'autre solution que de vivre dans des conditions de vie extrêmement précaires.

Pourtant, des initiatives émergent, qui permettent de proposer des alternatives à l'évacuation des terrains et d'accompagner ces familles vers une insertion sociale et professionnelle.

Afin d'encourager ces initiatives, la Ligue des droits de l'Homme propose un outil pour les collectivités territoriales et les acteurs locaux.

Ce guide propose des **conseils techniques** et des **outils méthodologiques** utiles à la mise en œuvre de projets respectant les droits fondamentaux des personnes.

Il accompagnera l'action des collectivités territoriales, élus et techniciens, auprès des populations vivant en squats ou bidonvilles, dans l'objectif de favoriser l'accès au droit commun.

De façon très empirique et sans aucunement nier les difficultés, il détaille chaque étape nécessaire à la gestion de ces situations et à leur bonne réussite, avec les exemples concrets de collectivités territoriales qui se sont engagées dans le cadre de leurs compétences et dans la limite de leurs moyens. **Une vingtaine d'exemples de projets menés par des collectivités** sont présentés dans ce guide, illustrant chaque partie.

Un rappel des compétences et responsabilités de chacun y est également proposé.



Plus d'informations et commande sur le site
www.accesauxdroits-roms.org